



Dans la réalité d'une exploitation familiale

Caroline Borgeat, exploitante, Vernayaz

- **Ferme familiale et non halle industrielle**

- Il s'agit ici d'une exploitation agricole familiale qui existe déjà depuis plusieurs générations. Depuis 2018, l'exploitation s'est diversifiée avec un poulailler de poules pondeuses élevées en plein air afin de remplacer une exploitation valaisanne ayant cessé son activité et répondre ainsi à une demande du marché dont l'écoulement se fait principalement dans les commerces valaisans. C'est une grande chance d'avoir un circuit court et de pouvoir proposer des œufs de proximité aux consommateurs.
- L'exploitation est à taille humaine : la gestion et le travail quotidien sont assurés par notre couple et nos enfants qui apportent volontiers leur aide.

- **Normes bio pour poules pondeuses = effectif réduit, mais sans amélioration du bien-être animal**

- Les normes bio 2018 exigent une limitation de l'effectif à 2000 poules pondeuses par bâtiment. Un exploitant peut avoir 2 fois 2000 poules pondeuses au maximum, mais dans deux bâtiments distincts avec une distance minimale de 20 mètres entre les deux pouaillers. La conséquence pour notre poulailler serait que nous ne pourrions détenir plus que 2000 poules ou alors il faudrait construire un deuxième bâtiment.
- Le bien-être animal ne serait pas amélioré. En effet, les poules disposeraient, comme aujourd'hui, des 3 zones qui caractérisent aussi la détention conventionnelle plein air suisse, soit
 - L'intérieur du poulailler répondant aux besoins naturels des poules avec de la lumière naturelle, des volières simulant les arbres, des nids et une grande surface de litière
 - Une aire à climat extérieure (jardin d'hiver) permettant une sortie sécurisée quotidienne par n'importe quel temps et même en cas de mesures sanitaires liées à des épizooties (grippe aviaire)
 - Un parcours herbeux avec des structures naturelles et artificielles comme « place de jeux » pour s'ébattre quand la météo le permet.
- Les exigences - bio et conventionnelles - se différencient parfois sur des dimensions ou des m², mais pas sur le fond. Nos poules sont libres de mouvements dans tout le poulailler, dans l'aire à climat extérieur et dans le parc.
- Si toutes les exploitations existantes devaient passer à l'effectif maximal autorisé par le label bio, le nombre d'animaux par élevage serait limité et l'espace requis par bête serait beaucoup plus important. Il faudrait alors construire beaucoup de nouvelles structures pour compenser la baisse des effectifs, ce qui impacterait une fois de plus les surfaces agricoles. De plus, ces surfaces ne seraient plus disponibles pour produire d'autres aliments ou du fourrage. Notre dépendance vis-à-vis de l'étranger serait encore plus grande. Selon les estimations, les coûts s'élèveraient à environ 250 millions de francs par an. Il s'agirait des coûts engendrés par la réduction du nombre d'animaux



ou des structures d'étables aux normes Bio Suisse sans véritablement améliorer le bien-être des animaux. En fin de compte, le consommateur devrait supporter ces coûts supplémentaires sans en tirer un réel avantage.

- **Aucun lien entre le bien-être animal et la taille du troupeau**

- Les poules aiment la vie en petits groupes et se déplacent souvent à plusieurs. La taille du troupeau n'est pas réellement déterminante pour elles, car elles n'ont pas des contacts sociaux avec toutes les autres. Ce qui est essentiel, c'est que le poulailler offre aux poules un environnement répondant aux besoins des animaux. Finalement, chaque individu, chaque poule choisit elle-même où elle se sent le mieux à n'importe quel moment de la journée.
- L'élevage en Suisse se pratique avec des effectifs limités ; il repose sur la législation la plus stricte au monde en matière de protection des animaux et fait l'objet de contrôles approfondis.
- Pour respecter le bien-être de nos poules, nous veillons à ce qu'elles soient en bonne santé, qu'elles soient bien nourries et qu'elles ne ressentent aucune peur, douleur ou stress.
- Nous leur offrons un lieu de vie dans lequel elles peuvent satisfaire leurs besoins naturels. Les poules peuvent se déplacer librement dans le poulailler. Elles ont accès quotidiennement à une aire de climat extérieure abritée et protégée des prédateurs et des intempéries.

- **Pas d'antibiotique à titre préventif**

- Dans la production d'œufs, des antibiotiques à titre préventifs ne sont pas utilisés. De plus, comme les œufs sont pondus tous les jours, il est très rare d'administrer des médicaments avec des délais d'attente. En principe, nous travaillons avec des produits naturels et avec des vaccins en préventif. De plus, les mesures d'hygiène appliquées sont très strictes afin d'éviter une contamination quelconque.

- **Pas d'OGM**

- Les poules mangent en moyenne 120 g par jour et principalement du maïs, du blé, du soja. Le tout sans OGM. Etant donné que les terres agricoles sont limitées en Suisse, nous devons nous fournir dans les pays voisins. Même pour le soja, la Suisse privilégie une provenance européenne et sans OGM. Le label Suisse Garantie est courant chez tous les aviculteurs professionnels. En plus d'une alimentation sans OGM, il exige également que les poussins soient issus de parentales détenues en Suisse, selon nos normes.

- **Les poules ont une véranda couverte et aérée ainsi qu'un accès quotidien au pâturage**

- Suisse Garantie exige une aire à climat extérieur pour les poules. C'est ainsi qu'en Suisse 100 % des poules détenues dans des poulaillers professionnels disposent de cet espace bien-être comme sortie quotidienne sécurisée. Concernant l'accès au pâturage, ce sont plus de 85 % des poules en Suisse qui sont détenues selon le label plein air. Mais cela nécessite une surveillance accrue contre les prédateurs et les maladies extérieures et dépend des conditions climatiques (pluie, neige, vent, température).



- **Effectifs en Suisse**

- En Suisse, il y a environ 12'500 exploitations qui détiennent des poules pondeuses. Seules 500 ont plus de 2'000 animaux. Il s'agit presque exclusivement d'exploitations familiales avec un élevage très professionnel. Ce n'est qu'à l'étranger que l'on trouve des cheptels de plusieurs centaines de milliers d'animaux, voire de millions, sur un même site. Là-bas, même les exploitations bio sont nettement plus grandes que notre cheptel maximal de 18'000 poules pondeuses. En Suisse, l'aire à climat extérieur est la norme dans toutes les exploitations professionnelles et plus de 85 % d'entre elles pratiquent l'élevage en plein air. Ce n'est pas en réduisant nos petits effectifs que l'on obtiendra un meilleur bien-être animal. Ce n'est pas déterminant si j'ai un chien, 2 chats, 10 vaches, 200 porcs, 2'000 poules pondeuses bio ou 18'000 conventionnelles. Ce qui compte, c'est le détenteur, le facteur humain ! S'il est capable de prendre soin de ses animaux. La formation, l'expérience, la reconnaissance et l'estime sont essentielles pour qu'un détenteur d'animaux puisse faire les choses correctement. Dans l'élevage d'animaux de rente, une indemnisation adéquate et correcte fait en outre partie du processus. Ces chiffres et ces faits montrent à quel point cette initiative est inutile !

- **Que serait un poulailler parfait ?**

- Nous travaillons avec des êtres vivants. Chaque fois que je rentre un troupeau, je peux certes m'appuyer sur une plus grande expérience, mais je repars de zéro. Notre travail consiste à prendre la responsabilité de ces animaux et à en prendre soin en observant bien leur comportement dans le poulailler et en adaptant l'environnement si nécessaire. En ce qui concerne l'élevage, il est essentiel que nous offrions aux animaux tout ce qui est possible pour que les poules pondeuses puissent suivre leurs modèles de comportement naturels. Même dans un poulailler dit "parfait", les maladies, les accidents et les décès font partie du quotidien. Grâce à la recherche et au développement, de nouvelles connaissances sont sans cesse acquises dans le domaine de l'élevage. Le "poulailler parfait" est celui où l'éleveur cherche sans cesse à s'améliorer et à se perfectionner afin de répondre aux besoins des animaux qu'il héberge.

Caroline Borgeat